

Représentants conseil d'établissement 2019-2020



Période de mise en candidature



Au cours des prochaines semaines, vous serez appelés à élire les deux personnes qui vous représenteront sur le conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

La première étape de ce processus est la période de mise en candidature. Celle-ci se déroule du 16 au 21 octobre. Si vous êtes un élève du 2^e cycle du secondaire et que vous souhaitez vous impliquer, voici les étapes à suivre :

Étape 1 :

Se procurer un bulletin de mise en candidature au bureau d'Éric Pouliot.

Étape 2 :

Remplir ledit bulletin et recueillir les appuis nécessaires pour le dépôt de votre candidature.

Étape 3 :

Remettre le bulletin de mise en candidature dûment rempli à monsieur Éric Pouliot ou au secrétariat général avant le lundi 21 octobre, 16 h.

Pour plus d'information, veuillez vous adresser à monsieur Éric Pouliot.

